

Nouvelle aire de jeux



L'ECHO

Saint-Georges sur-Cher

Edito



Une nouvelle année scolaire commence, et certains de nos enfants feront leurs premiers pas à l'école du Gai Savoir. C'est toujours un moment important pour ces petits, et souvent très émouvant pour leurs parents. La vie en collectivité s'ouvre à eux, accompagnée de la découverte progressive de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Cette rentrée est également singulière car notre école se verra doter de deux nouvelles salles d'activités, de deux préaux rallongés, d'une cour agrandie et de sanitaires supplémentaires. En effet, après une année de travaux, ce nouvel environnement va permettre aux nouveaux élèves de mieux vivre leur rentrée et pour les autres, de poursuivre leur apprentissage dans un environnement encore plus qualitatif.

Je veux remercier tous les acteurs (entreprises, architecte, élus, instituteurs...) qui ont permis la formalisation d'un beau projet qui contribue au bien vivre ensemble à Saint-Georges.

Le bien vivre ensemble, c'est aussi soutenir nos associations qui travaillent sans relâche pour servir et faire plaisir. C'est aussi imaginer l'avenir et le rôle de notre commune au sein d'un territoire qui va certainement muter. C'est également respecter un cadre de vie que nous avons à cœur de préserver.

Le bien vivre ensemble, c'est en définitive garantir la sécurité de chacun de nos concitoyens. C'était le sens de l'aménagement sécuritaire expérimental localisé sur la rue du Général de Gaulle, avec la mise en place de chicanes alternées temporaires. Force est de constater que ce test n'a pas montré une amélioration significative des conditions de sécurité, tant les stationnements devenaient erratiques. Nous

avons donc décidé de ne pas poursuivre cette expérience, tout en conservant cependant la mise en place d'un plateau ralentisseur doux au niveau du carrefour de Verdun et d'un ralentisseur au niveau de l'abribus de « l'Union » (pour le mois d'octobre). Pour autant, je suis, comme beaucoup d'entre vous, choqué de constater régulièrement des comportements routiers (vitesse excessive, stationnement sauvage) de plus en plus irrespectueux. Nous devons inévitablement trouver d'autres solutions alternatives pour corriger ces attitudes irresponsables, certainement dans le cadre d'un projet d'aménagement plus global, si les conditions techniques le permettent, si nous en avons les moyens financiers, et surtout en dépassionnant les débats...

Enfin, je n'oublie pas l'incendie d'avril dernier qui a touché l'un de nos logements, totalement détruit, et la toiture de notre épicerie. Il n'y a pas eu bien heureusement de victime, et l'activité de notre épicier n'a pas été trop perturbée par ce malheureux sinistre. La très grande qualité d'intervention de nos sapeurs-pompiers a d'ailleurs permis de contenir ce violent incendie en évitant sa propagation vers les autres bâtiments commerciaux. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Et, je veux aussi féliciter toutes les personnes qui ont démontré une solidarité exemplaire envers les sinistrés, et une efficacité formidable pour permettre la réouverture rapide de notre commerce si important pour notre village. Cela démontre que dans des moments un peu plus difficiles, notre société est capable de comportements désintéressés qui doivent nous rassurer sur notre capacité à relever les défis de l'avenir.

Je vous souhaite une très belle rentrée !

Le Maire
Jacques PAOLETTI

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matins (de 9 h à 11 h), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.

Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le prochain forum des associations se déroulera le **samedi 05 septembre 2015 au hall sportif de St-Georges de 14h00 à 18h00.**

C'est l'occasion pour toutes et tous de découvrir les nombreuses activités proposées sur notre commune et de rencontrer les bénévoles.

Que votre choix porte sur les loisirs, le sport ou la culture, chacune des associations aura à cœur de vous accueillir et de vous conseiller en fonction de vos envies.

Ce forum est un espace d'amitié et de communication, une journée dédiée aux inscriptions et aux rencontres...

Décisions du conseil municipal



19 mars 2015

- Approbation des comptes de gestion et administratifs 2014 du budget principal et des budgets annexes, ainsi que les affectations de résultat.
- Sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police pour la réalisation de l'aménagement sécuritaire de l'avenue

du Général de Gaulle, pour un montant le plus élevé possible et autorise le maire à signer la convention de reversement avec la Communauté de Communes du Cher à la Loire en cas d'obtention de la subvention.

8 avril 2015

- Décision de maintenir les taux de fiscalité locale pour l'année 2015 :
 - > 12% pour la taxe d'habitation
 - > 20% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
 - > 57,95 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Approbation des budgets primitifs 2015

Budget prévisionnel	Fonctionnement	Investissement
Commune	2 036 827.49	1 249 741.77
AEP	308 843.67	183 897.61
Assainissement	191 429.76	263 527.23
Logements	38 100.00	104 641.26
Commerces	80 661.36	213 378.38
Total	2 655 862.28 €	2 015 186.25 €

- Attribution des subventions aux associations, au titre de l'année 2015. Un crédit global de 15 500 € a été alloué.
- Décision de maintenir les tarifs de cantine, garderie périscolaire et accueil de loisirs (voir tarifs pages 6 et 7)

27 mai 2015

- Détermination du coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité à la valeur maximale, soit à 8,50, applicable aux tarifs de référence pour l'année 2016.
- Approbation du renouvellement du Projet Educatif Territorial avec une modification pour les élèves de maternelle (voir page 6).
- Désaffectation du chemin rural entre la voie communale n° 20 et le chemin rural n° 104.
- Autorise M. le Maire à lancer une nouvelle consultation pour la préparation et la livraison des repas scolaires.

- Désignation de six jurés d'assises potentiels pour l'année 2016, tirés au sort sur la liste électorale. Les personnes seront averties personnellement par courrier.

- Autorise M. le Maire à signer la convention de service commun avec la communauté de communes du Cher à la Loire concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme.

- Accord pour que la commune de Saint-Georges-sur-Cher adhère au Syndicat Du Cher Canalisé, à compter du 1^{er} janvier 2016.

- Désignation d'un coordonnateur communal du recensement de la population. Ce recensement aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016

24 juin 2015

- Sollicitation d'une subvention au titre de la réserve parlementaire du Député de la circonscription de Blois pour l'école.
- Lancement de la consultation pour désigner un maître d'œuvre pour la réhabilitation du logement et de l'épicerie après l'incendie
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise et création d'un

poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

- Autorise M. le Maire à recruter un agent technique 2^{ème} classe suite au départ d'un agent.

- Décision d'arrêter le test de sécurité de la rue du Gal de Gaulle mais de maintenir la réalisation de deux plateaux ralentisseurs au niveau des carrefours de la rue de Verdun et que niveau de l'abribus de l'Union.

Eau

Notre fontainier, Franck LEMENER, après 17 années au service de la commune, a décidé de rejoindre la Bretagne depuis le 1^{er} juillet dernier, dans le cadre d'une mutation. Nous lui souhaitons de bien poursuivre sa carrière professionnelle au sein de sa nouvelle municipalité.

Cette mutation nous a conduit à revoir les fiches de poste de nos agents et à redistribuer les responsabilités. Un nouvel agent, davantage spécialisé dans les métiers du bâtiment, rejoindra quant à lui très prochainement l'équipe technique afin de pallier au départ de Franck.

Comme nous l'avions évoqué dans notre courrier du mois d'avril dernier, nous étudions l'opportunité de mettre en place un nouveau protocole automatisé de relevés des compteurs d'eau.

A ce titre, une phase d'expérimentation préalable est nécessaire. Nous souhaitons mener cette opération sur le secteur du Port. Nous allons procéder dans le courant des mois de septembre et octobre au changement des compteurs actuels par des compteurs équipés de modules radio permettant le relevé à distance. Ces nouveaux équipements permettront des relevés de consommation réelle, plus rapide et à distance, sans que la présence de l'habitant soit nécessaire. Nous pourrions ainsi réaliser des relevés annuels intermédiaires qui pourraient nous alerter sur des consommations anormales (fuites...) et imaginer ainsi une facturation annuelle fractionnée.

Nous vous remercions pour votre nécessaire collaboration tout au long de cette expérimentation.



> Nouveau compteur

Environnement



Bilan SMIEEOM 2014

- **OMR** (Ordures Ménagères Résiduelles que l'on met dans notre poubelle grise) :

229 kg ont été collectés par habitant cette année
(En 2013 : 226 kg/habitant)

- **Déchets recyclables :**

Verre : 39,30 kg / habitant (2013 : 39,95 kg/habitant)

Papiers : 24,16 kg / habitant (2013 : 24,66 kg/habitant)

Emballages : 16,16 kg / habitant (2013 : 16,03 kg/habitant)

Le refus de tri pour les emballages est de 28,92%. Ce qui veut dire que près d'un tiers des déchets apportés dans la colonne d'emballages, n'ont rien à y faire ! Le poids réel valorisable n'est donc que de 12,53 kg par habitant. Sur Bléré, ce sont 26 kg qui ont été collectés par habitant, notre marge de progrès est importante.

- **Objets encombrants :** 5,16 kg/ habitant (2013 : 4,86 kg)

- **Apports en déchèterie :** 252,05 kg/ habitant (2013 : 228,19 kg)

- **Coût du service :** 97,77 € / habitant (2013 : 95,37 €)

Les résultats de collectes se dégradent, ce qui à court terme obligera certainement le SMIEEOM à proposer une augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères, calculée sur la base de la taxe foncière sur le bâti, c'est-à-dire de la valeur locative de chaque propriété. Vos représentants municipaux militent pour la mise en place d'une redevance incitative dont le montant varie en fonction de l'utilisation réelle du service par l'utilisateur ; Ce système plus vertueux (plus on produit de déchets, plus on paye) donne, comme le confirme un rapport de l'Ademe de novembre 2014, d'excellents résultats :

« En moyenne, les collectivités ayant mis en place la Redevance Incitative produisent 131 kg/hab/an d'OMR, 102 kg/hab/an de collectes sélectives et la majorité de leurs déchets sont collectés en déchèteries avec des apports moyens de 290 kg/hab/an ».

Actuellement, sur les 39 communes adhérentes au SMIEEOM, Saint-Georges est la seule à proposer clairement la mise en place d'un système incitatif. En attendant, le seul moyen de contenir la facture et d'améliorer notre environnement est de tout faire pour limiter notre production (davantage de compostage, achats de produits en vrac etc.).

Toutes les consignes de tri sont consultables sur le nouveau site de notre syndicat : smieeom.fr

Jour de collecte des encombrants : Mardi 8 décembre 2015

Rappel : les grands cartons, pots de peinture, bidons d'huile, gravats, déchets verts, pneus et tous types de produits toxiques ne seront pas ramassés et doivent être impérativement déposés en déchetterie.

Urbanisme

En matière d'urbanisme, les effets de la Loi ALUR, qui s'imposent aux communes et aux intercommunalités, nous obligent à reconsidérer nos règlements passés.

Ainsi, trois dossiers sont actuellement portés par la Communauté de communes du Cher à la Loire et concernent directement l'avenir de notre commune :

- **Extension de la zone d'activité des Raimbaudières sur une vingtaine d'hectares** : les études préalables nécessaires au projet d'agrandissement sont toujours en cours, notamment l'examen des sous-sols. Nous travaillons pour que cette extension soit accordée au plus tard en 2016. Nous pourrons ensuite procéder à l'aménagement de la zone afin d'accueillir les entreprises qui attendent et souhaitent installer leur activité sur notre territoire.

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** : nous sommes au début d'une très longue période de concertation avant d'aboutir au document final. En effet, la procédure de mise à jour, au travers du PLUi, de l'ensemble des documents d'urbanisme des 9 communes pourrait demander entre 3 et 4 années de travail. Dans l'intervalle, jusqu'à l'application de ce futur PLUi, c'est notre Plan d'occupation des Sols (POS) actuel qui continue de s'appliquer pour vos projets de construction, d'agrandissement....

L'étape actuelle peut se résumer dans un dialogue entre la Communauté de Communes du Cher à la Loire (CCCL) et les services préfectoraux. Monsieur le Préfet a transmis à la CCCL, le « Porter à Connaissance de l'Etat » qui rappelle le cadre législatif dans lequel le futur PLUi devra s'inscrire : Grenelle 1 et 2 de l'Environnement, loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) dont l'une des grandes lignes directrices est la préservation des espaces agricoles, naturels et paysagers par une maîtrise, voire une interdiction, de l'étalement urbain. Cela induit inévitablement une réduction des droits à construire, alors même que notre commune profite d'une forte attractivité résidentielle.

L'autre axe important de cette loi est la volonté de l'Etat de faciliter l'accès aux logements disposant de très bonnes performances énergétiques et accessibles au plus grand nombre. Ces objectifs attendus doivent permettre un développement durable de nos communes et revitaliser les centres urbains et ruraux délaissés...

Cela induit forcément un dialogue avec toutes les personnes associées, et *nous serons dans tous les cas très attentifs à défendre les intérêts de notre commune et de notre Communauté de communes.*



- **Instruction des documents d'urbanisme** : depuis le 1^{er} juillet 2015, l'instruction des documents d'urbanisme n'est plus assurée par les services de l'Etat et a été confiée aux communes. De là à dire que l'Etat continue son désengagement...

Pour faire face à cette nouvelle charge, les élus de la Communauté de communes du Cher à la Loire et ceux de la Communauté de communes Val de Cher Controis ont décidé de constituer un service unifié, et mutualisé, afin d'assurer l'instruction des documents d'urbanisme que vous continuerez à présenter en Mairie. Ainsi, deux agents ont été embauchés et assureront la gestion de ce service qui sera localisé à Contres. Une permanence est assurée à la Communauté de communes du Cher à la Loire, à Montrichard, en tant que de besoin.

Le numéro de ce nouveau service est le suivant : 02 54 79 38 58

Pour tous ces sujets d'urbanisme il faut continuer de vous adresser, ici, à la mairie de Saint-Georges-sur-Cher.

Aménagement route départementale 76

En début d'année, les aménagements sur l'ancienne Route Nationale 76, réalisés par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher, avaient fait couler beaucoup d'encre, à juste titre d'ailleurs !

Après avoir longuement insisté auprès des services départementaux depuis le mois de janvier, et avec l'aide de plusieurs courriers adressés par certains d'entre vous, nous avons enfin obtenu une réponse du Conseil Départemental. Ce dernier nous informe qu'une amélioration des conditions d'accès au centre bourg depuis la route de Tours (pour les véhicules provenant de Bléré) serait observée. A l'heure où cet article est écrit, soit les travaux ont été réalisés soit ils le seront très prochainement. Nous espérons que ces améliorations produiront leurs effets en assurant une meilleure sécurité.

Nous regrettons amèrement de ne pas avoir été écoutés plus tôt, d'autant plus que cette intervention nécessaire représentera à nouveau une dépense qui aurait pu être évitée.

Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

Vivement la rentrée dans une école agrandie !

Après 9 mois de travaux, le chantier d'extension de l'école du Gai Savoir s'est achevé par la réception des travaux et la visite de la Commission de Sécurité. Encore un grand ménage, et enfants et enseignants pourront investir définitivement les lieux à la rentrée de septembre.

Malgré quelques avenants, le budget a été tenu grâce à la vigilance des entreprises et de vos élus. L'école compte désormais 12 salles d'activités dont 10 classes et 2 salles d'accueil périscolaire. Le dortoir ainsi que la salle des Maîtres sont agrandis, un bureau pour les intervenants externe ainsi que deux blocs toilettes ont été créés, et la cour du Cycle 2 ainsi que les préaux ont été agrandis. Durant l'été, les marquages au sol dans les cours seront refaits... Enfin, bonne nouvelle, notre Député Denys Robiliard vient de nous octroyer une subvention au titre de sa Réserve Parlementaire à hauteur de 5.000 €.

Pour l'année 2015-2016, nous allons pouvoir souffler un peu puisque les effectifs de l'école s'allègent légèrement ! A fin juin, 257 enfants sont inscrits pour la rentrée et seront répartis en 10 classes généralement à double niveaux. Les effectifs restent chargés pour les maternelles avec 27 enfants en classe de petite-section et grande section.

Côté enseignants, Stéphanie Pouget nous quitte. Elle sera remplacée par Mayalen Tillous à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le Plan d'Education Territorial (PEDT) a été revu et établi pour 3 ans. Parmi les changements, les temps des Nouvelles Activités Périscolaires seront proposés sur 4 créneaux de 45 min pour les maternelles (à l'exception de la classe GS/CP), au lieu de 3 créneaux de 1 h pour les plus grands. De nouvelles activités seront également proposées aux enfants : atelier

jeux d'échecs, atelier « Bien Grandir » pour aider les enfants à devenir les adultes de demain, et aussi un atelier philatélie.

Concernant la restauration scolaire, un appel d'offre est en cours pour renouveler le marché. A l'heure où nous mettons sous presse, le choix n'est pas encore fait, mais hormis le coût et la qualité des repas, nous porterons une attention particulière à la provenance des denrées et privilégierons les circuits courts et les produits bio, dans le respect des obligations diététiques déterminées par le Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition.

Souvenir de la Classe de Mer à Cancale

Du lundi 1^{er} juin au mardi 9 juin, nous, les élèves des deux classes de CM1/CM2 sommes partis en classe de mer à Cancale. Nous avons appris de nouvelles choses et nous nous sommes bien amusés ! Nous avons fait de l'optimist (c'est un bateau à voile). Nous avons visité deux villes fortifiées : Saint-Malo et Dinan et nous avons appris l'histoire de ces villes. Nous avons fait une excursion en bateau et nous avons eu la chance de voir des oiseaux marins. Pour terminer, nous sommes allés à la plage du Saussaye et à celle de Port Mer. C'était un voyage extraordinaire !



Le 3 juillet dernier, comme chaque année, la Commune récompensait les enfants de l'Ecole du Gai Savoir en leur offrant un livre soigneusement choisi par leurs enseignants. Les CM2 se sont vus offrir un dictionnaire qui leur sera bien utile au collège...



Tarifs / cantine

Tarifs applicable à compter de septembre 2015

Repas enfant abonné	3,00 €
Repas enfant occasionnel	3,75 €
Repas adulte	5,15 €

Tarifs/ garderie

Tarifs applicable à compter de septembre 2015

Forfait annuel pour le premier enfant d'une fratrie (réglable en 10 mensualités)	150,00 €
Forfait annuel pour les enfants suivants d'une fratrie (réglable en 10 mensualités)	80,00 €
Prestation à l'acte : garderie du matin ou garderie du soir	1,20 €/matin ou soir
Pénalité en cas de retard au-delà de 18h30 ou 12h30 (le mercredi)	5,00 €/ quart d'heure de retard

Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

Accueil de Loisirs - Festimômes

185 Rue Marcel Bisault - 06.75.50.82.42

Dates d'ouverture pour l'année 2015/2016 :

- tous les mercredis après-midi durant le temps scolaire, de 11h45 à 18h30
- vacances de la Toussaint : du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2015
- vacances de Noël : du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2015
- vacances d'Hiver : du lundi 8 au vendredi 19 février 2016
- vacances de Pâques : du lundi 4 au vendredi 15 avril 2016
- Été 2016 : du mercredi 6 au vendredi 29 juillet et du lundi 22 au mercredi 31 août 2016

Tarifs applicable à compter de septembre 2015

Priorité aux enfants habitant la commune

Période scolaire

Mercredi : accueil de 11h45 à 18h30 incluant le repas

11 € pour les enfants domiciliés sur la commune
15 € pour les enfants domiciliés hors commune

Vacances scolaires

Journée : accueil de 07h30 à 18h30 incluant le repas

13 € pour les enfants domiciliés sur la commune
15 € pour les enfants domiciliés hors commune
Inscription à la semaine :
5 jours pour le prix de 4
et 2^{ème} enfant : 3 jours pour le prix de 5

Stage USEP

Le stage USEP multisports, qui s'est déroulé du 6 au 10 juillet dernier, a rassemblé 19 jeunes de 12 à 16 ans. Un temps fort de cette semaine a été la journée pêche, le mercredi, avec de belles prises. La relève est assurée !
Autre temps fort : la randonnée à vélo qui a mené les jeunes à Onzain pour une nuit en camping.



Lancement du Relais Assistantes Maternelles (RAM) itinérant La P'tite Vadrouille

Mis en place par la Communauté de Communes du Cher à la Loire, le RAM permet à toutes les assistantes maternelles et parents de jeunes enfants de la Communauté de Communes de bénéficier d'une offre de service harmonisée. Le service est itinérant pour être au plus près des besoins de chacun. Pour cela, dès septembre, Stéphanie Pothier, l'animatrice (Educatrice de Jeunes Enfants) ira à la rencontre de chacun et circulera au volant d'un véhicule estampillé « La P'tite Vadrouille »

Le RAM informe parents et assistantes maternelles sur l'offre de service, leurs droits et démarches en tant qu'employeurs ou employés. Il permet aussi aux assmats de se professionnaliser au moyen d'ateliers pour les enfants (motricité, activités...), rencontres, formations, manifestations festives, conférences...

Les matinées « Accueil-Jeux » débuteront début septembre et tourneront d'une commune à l'autre. **A Saint-Georges, elles auront lieu le mardi matin, tous les 15 jours.** Rendez-vous à la Salle des Fêtes. Pour plus d'informations, contacter Stéphanie Pothier, l'animatrice.



Les permanences quant à elles auront lieu à Montrichard dans les locaux de la Communauté de Communes
38 rue des Bois 41400 Montrichard - Tél 02 54 71 81 25
ram.ccci@orange.fr

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Nos jeunes Conseillers continuent de s'activer. Ils poursuivent leurs études pour le City-Stade, et envisagent de tenir un stand au Forum des Associations.

Divers

Incendie dans le bourg



Du mardi 21 avril 2015, nombre d'entre nous s'en souviendra. Vers 20 heures, André Lancelle, notre épiciers, s'apprête à fermer son magasin, après une journée bien remplie quand soudain, la locataire du logement du 1^{er} étage vient l'alerter qu'il y a de la fumée chez elle... Les flammes deviennent très vite impressionnantes, et s'étendent aux toitures.

Les jeunes, qui se trouvaient juste à côté, et prenaient leur leçon de code à l'Auto-Ecole, accourent pour donner un coup de main. Et pendant que les Pompiers arrivent sur place, ils aident André Lancelle à déplacer les bouteilles de gaz, pour les mettre à l'abri des flammes, limitant ainsi les dégâts.

Les Sapeurs-Pompiers ont fait un travail remarquable, ainsi, l'incendie n'a pas pu s'étendre aux autres commerces. Si l'épicerie n'a, en définitive perdu que sa toiture, le logement du 1^{er} étage, lui, a été complètement ravagé par les flammes. Une grande solidarité s'est développée autour d'André et sa famille et des jeunes locataires de l'appartement. Les commerçants, les agents techniques de la Mairie, les élus municipaux et de nombreux concitoyens ont prêté main-forte pour faire en sorte d'aider au mieux dans cette catastrophe.

Dès le lendemain également, les experts étaient présents, et grâce à la réactivité des différents acteurs impliqués dans ce genre de sinistre, grâce aussi à l'efficacité des entreprises, une mise en sécurité de l'épicerie a été réalisée, ainsi qu'une toiture provisoire.

Les jeunes locataires ont retrouvé rapidement un nouveau logement, et l'épicerie a pu rouvrir dans un délai record de 10 jours. Reste maintenant à lancer les appels d'offre pour la reconstruction.

Reprise de la boucherie de St-Georges-sur-Cher

Depuis le 24 mars dernier, Pascal Aimont, originaire de Francueil, a repris la boucherie située place Bretonneau. Pendant 10 ans, Pascal a travaillé comme artisan boucher dans l'Indre et Loire. Il s'est ensuite orienté vers la grande distribution et a travaillé plus récemment pour un groupement de producteurs. Fort de son expérience, Pascal, en quête d'un nouveau projet dans la région, a rencontré Philippe Goulet qui lui a proposé de lui céder sa boucherie. Les deux hommes ont donc initié une transmission en douceur puisqu'ils ont décidé de travailler en duo.

Primé à plusieurs concours pour la qualité de ses spécialités, Pascal cultive le « fait maison » et se fournit en viande française auprès de fournisseurs régionaux.

Les tournées sont maintenues (+ livraison possible sur demande) et vous pouvez faire également appel à lui pour vos prochains événements. (service traiteur)



**Horaires d'ouverture
du mardi au samedi :**
**de 07h00 à 13h00 et
de 15h00 à 19h30**

Après 9 mois de fermeture, le CENTRAL CAFE a réouvert grâce à la volonté de Sylvain Péto et sa sœur qui souhaitent maintenir dans St-Georges un lieu de convivialité et de détente.

Ils vous accueillent dans une nouvelle déco et un grand écran vous permet de suivre toutes les retransmissions sportives.

Heures d'ouverture : Du mardi au vendredi à partir de 07h30 et du samedi au dimanche à partir de 8h45.



Conciliateur de Justice



Depuis le 15 avril 2015, Yves Antier, a été nommé, nouveau conciliateur de justice, par le Premier Président de la Cour d'Appel d'Orléans sur le territoire du ressort du

Tribunal d'Instance de Blois et plus spécialement pour les communes de Montrichard, Angé, Bourré, Chaumont-sur-Loire, Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Pontlevoy, Rilly-sur-Loire, St-Georges-sur-Cher, St-Julien-de-Chedon, Thenay et Vallières-les-Grandes.

Monsieur Yves Antier est retraité et a été directeur de la Mutualité Sociale Agricole de Touraine.

Des permanences sont assurées le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois au centre administratif de la Mairie de Montrichard, rue de la Chancellerie (prises des rendez-vous près du secrétariat de Mairie).

Dès septembre 2015, une permanence sera assurée à la Mairie de St-Georges tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois.

Bibliothèque

Petite histoire des calendriers, chapitre 1 : Jules et Grégoire, merci !



Depuis la nuit des temps, les hommes ont eu besoin d'un calendrier : les rois pour y inscrire leur gloire et leurs victoires, les percepteurs pour savoir quand percevoir les impôts, les propriétaires, les fermages et les loyers, les religieux pour fixer les dates des cérémonies, les paysans pour décider quand semer, quand se préparer aux gelées d'automne, quand aller aux foires et aux marchés...

Depuis plus de 5000 ans, les Sumériens, les Babyloniens, les Chaldéens de Mésopotamie, peuples d'astronomes, d'astrologues et de mathématiciens, avaient observé qu'entre deux nouvelles lunes, on comptait 29,5 jours. Ils inventèrent alors un calendrier qui comprenait 7 années de 13 lunes, suivies de 12 années de 12 lunes. Soit une année moyenne de 364 jours et 21 minutes. Pas mal ! Mais ce calendrier avançait plus vite que les saisons.

Les grecs se penchèrent sur la question, et conçurent un système à 12 lunes auquel ils ajoutèrent 90 jours tous les huit ans... Compliqué ! Les romains s'en mêlèrent, et comme ils calculaient tout en dizaines, ils adoptèrent un calendrier lunaire de 304 jours divisé en dix mois. Pour s'aligner sur l'équinoxe, ils ajoutaient sans arrêt des jours supplémentaires, faute de quoi mars se retrouvait au cœur de l'hiver. Bref, c'était le grand bazar.

Les Egyptiens, de leur côté, avaient suivi une voie complètement différente : leur dieu principal étant Ré, le dieu du soleil, ils avaient adopté, depuis plus de trois millénaires, un calendrier... solaire. Lequel comportait 12 mois de 30 jours, complétés d'un cadeau du dieu Thot : 5 jours additionnels, situés entre la fin des récoltes et le début de la montée des eaux du Nil. Plus un

jour supplémentaire tous les quatre ans. Avec ses 365 jours et 6 heures, le calendrier égyptien était presque parfait.

Arriva Jules César, qui aimait l'ordre, la méthode, et... Cléopâtre. Il pria l'astronome Sosigène d'Alexandrie, de perfectionner le calendrier égyptien. Le savant inventa alors un système divisé en 12 mois alternés de 30 et 31 jours, sauf février qui en comptait 28, et 29 jours tous les quatre ans. Le début de l'année fut fixé au 1er janvier, et pour aligner le départ de ce nouveau calendrier sur les équinoxes, il fut décidé que l'année 46 (avant Jésus-Christ) n'aurait que 445 jours... les romains, pas contents du tout, l'appelèrent « l'année de confusion ».

Le « calendrier julien » de Jules César, fut utilisé à travers toute l'Europe, pendant plus de 1500 ans !!! Mais tout doucement, au fil des siècles, les astronomes s'aperçurent que l'année julienne avait 11 minutes et 14 secondes de plus que l'année solaire. Les saisons, insidieusement, se décalaient et lorsque le pape Grégoire XIII fut élu, en 1572, ce fut l'une des premières choses que les mathématiciens lui signalèrent : l'équinoxe de printemps avait été observé le 11 mars, et non le 21 comme écrit sur le calendrier.

Grégoire mit ses astronomes au travail, et en 1582, on trouva la solution : à chaque fin de siècle, supprimer l'année bissextile, et réajuster le calendrier, de 10 jours, d'un coup d'un seul. Le pape publia alors une bulle : le jeudi 4 octobre sera suivi du vendredi 15 octobre, et le début de l'année sera fixé au 1er janvier, comme du temps de Jules César, et non au printemps, ainsi qu'en était revenu l'usage depuis le haut Moyen-Age.

Notre calendrier actuel, calendrier « grégorien », du nom du pape Grégoire, était né, relativement fiable, puisque sa dérive n'était plus que de deux jours... tous les dix mille ans. Restait à le faire appliquer, ce fut une autre histoire, que nous vous raconterons la prochaine fois.



Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures

Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Comité d'Animation



La randonnée du Printemps a eu un peu moins de succès avec seulement 83 randonneurs. Mais pour les participants, ce fût une agréable journée.

Pour sa sixième année consécutive, l'Ensemble Orchestral du Loiret-Cher s'est produit le vendredi 13 mars 2015. Il nous a proposé un concert de très haute qualité tant pour les yeux que pour les oreilles. Vous êtes venus nombreux assister à un grand moment de musique et de plaisir.



Comme chaque année, nous avons organisé la fête des Gaulois le 1^{er} mai 2015. Un grand merci aux quelques randonneurs qui sont venus braver le mauvais temps pour venir apprécier les chemins de St-Georges. Cette matinée très pluvieuse a été clôturée par un verre de l'amitié et un repas champêtre pour ceux qui

le désiraient. En espérant que l'année prochaine le soleil soit au rendez-vous, mais nous remercions tous les bénévoles qui sont toujours présents quel que soit le temps.

La Fête Nationale du 13 juillet, quant à elle, a eu lieu sous un superbe soleil sur les rives du Cher. Malgré certains imprévus, près de 400 repas ont été servis durant la soirée animée par les Not'en Bull. A la tombée de la nuit, le public a pu admirer un très beau feu d'artifice, assuré avec succès par nos artificiers. La soirée s'est terminée avec l'orchestre Jean Brial qui effectuait son grand retour depuis 10 ans. Un grand merci à tous les bénévoles et aux personnes qui ont fait preuve de patience pour être servies.

Cette année le forum des associations aura lieu le 5 septembre 2015 au Hall Sportif avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui nous rejoint pour l'organisation. Dès à présent vous pouvez vous rapprocher du Comité ou de la Mairie pour vous inscrire. Nous comptons sur toutes les associations pour participer à cette manifestation.

Profitez-en pour saluer le dynamisme de notre sympathique équipe qui ne ménage pas ses efforts, qui ne compte pas son temps pour baliser les sentiers lors des randonnées, monter et démonter les barnums ou installer lors des manifestations. C'est grâce à tous ces bénévoles que notre commune peut proposer de bons moments conviviaux et festifs.

Nos prochaines manifestations :

- 5 Septembre 2015 *Forum des associations*
- 13 Septembre 2015 *Randonnée des Vendanges*
- 6 Décembre 2015 *Marché de Noël*

Pour que nous puissions continuer à vous proposer des manifestations, nous invitons toutes les bonnes volontés à venir nous rejoindre. Nous avons besoin de bénévoles et de nouvelles idées.

Contact : Gérard Cortier 06.27.91.24.68
Karine Adam 06.40.78.70.57

Amicale des Donneurs de sang



Le 11 avril 2015 s'est déroulé notre premier Loto. Les joueurs sont venus nombreux. Nous le renouvelerons donc l'année prochaine. Merci à tous.

Les animations pour 2015 :

- *Sortie Plaisance en Loiret : samedi 12 septembre*
- *Déjeuner dansant : dimanche 11 octobre*

Les collectes de sang pour 2015 :

- *Mardi 06 octobre (15h-19h)*

Ces dates sont données à titre indicatif, elles peuvent être modifiées

Le souffleur endormi



Nous sommes en pleines répétitions de trois comédies que nous présenterons le vendredi 27 novembre à 20h30, le samedi 28 novembre à 20h30 et le dimanche 29 novembre à 15h00.

- *C'est complet :* comédie en 1 acte de Jérôme Dubois
- *Touchez pas à la centenaire :* comédie en 1 acte de Marie-Louise et Marie-Charlotte Hespel
- *C'est qui qui s'en occupe :* comédie en 1 acte d'Alain Danif

Nous espérons vous voir nombreux et partager avec vous de grands moments de rire et de détente, nous comptons sur vos encouragements.

USEP



Bilan d'une année scolaire riche pour l'USEP Gai Savoir et ses petits Usépiens.

Tout au long de l'année, quelques rencontres ont été maintenues et proposées aux jeunes sportifs :

- **Mercredi 26 novembre**, rencontre gymnastique Cycle II à Angé.
- **Mercredi 3 décembre**, cross départemental pour les poussins et les benjamins du cycle III à Onzain.
- **Mercredi 14 janvier**, rencontre jeux athlétiques à St-Aignan.
- **Mercredi 25 mars**, organisation par l'association USEP Gai Savoir d'une rencontre jeux de raquettes pour le cycle III en partenariat avec le Tennis Club et le Ping-pong Club à Saint-Georges. Une soixantaine d'enfants y ont participé et pour certains, découvert ces activités (tennis, tennis de table, badminton,...) avec une grande satisfaction.
- **Mercredi 17 juin**, rencontre de handball/football à Vineuil.

Ce sont ajoutées des rencontres sur temps scolaire :

- 3 classes du cycle III ont participé à un cross sur les hauts de Saint-Georges, accueillant alors les Usépiens de l'école de Bourré. Ils se sont rendus à la piscine de Faverolles pour rencontrer les élèves des écoles de Saint-Aignan et de Saint-Julien.

- Rencontres 1.2.3 maternelles pour la classe de GS/CP de Nathalie Feraud, ainsi que celles d'1.2.3 élèm pour les CE2/CM1 de la classe de Jessica Leduc.

Nous en profitons pour remercier les parents accompagnateurs qui ont su être présents lors de ces diverses rencontres.

Cette année, le bureau de l'USEP Gai Savoir avait décidé de mettre en place des actions afin de financer les classes de découvertes (mer et montagne) organisées cette année. De nombreuses manifestations ont eu lieu tout au long de l'année (soirée couscous, ventes de sacs et de viennoiseries, bourse aux vêtements et tombola). Ainsi l'USEP du Gai Savoir a subventionné à hauteur de près d'un quart du budget les classes de découvertes, soit 77€ par enfant. Un grand MERCI aux parents qui se sont impliqués à nos côtés pour l'organisation de ces manifestations permettant d'atténuer la participation des familles.

Nous annonçons d'ores et déjà que le bureau a décidé d'organiser le **vendredi 20 novembre** prochain une nouvelle soirée Couscous permettant d'offrir à tous un bon moment de convivialité.

Nous tenons aussi à remercier la Mairie ainsi que la coopérative scolaire pour leur subvention lors de nos classes découvertes et sportives.

Le bureau

Un p'tit coup de pouce

L'association est ouverte chaque mardi de 14h00 à 17h00 et chaque Vendredi de 14h00 à 17h00

L'équipe est à votre disposition pour vous aider en vous fournissant vêtements bébé, enfants et même adultes ainsi que du matériel de puériculture.

Nous serons présents au forum des associations le 5 Septembre 2015, à cette occasion, nous organiserons une tombola.

39 rue du Général de Gaulle
41400 Saint-Georges-sur-Cher
Tél : 06 34 96 72 58

Ecolegram



Notre Carnaval Boom a eu lieu le Samedi 7 mars à la Salle des Fêtes de Saint-Georges. Très attendu par les enfants et avec une très bonne participation des parents qui sont arrivés déguisés. Ce fût une très bonne après-midi pour tous.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cet événement notamment : Sébastien, chauffeur de Mr Carnaval, La Mairie, Les Pompiers (sans eux Mr Carnaval n'aurait pas pu brûler en toute sécurité) l'Alerte Gym, Aurélie et ses New Girly's, la Banda de Saint-Georges, Super U, Mc Donald's Amboise et tous les parents qui nous ont aidés pour la mise en place.

Pour notre Chasse à l'œuf qui a eu lieu le 11 avril au Prieuré de la Chaise nous avons eu une bonne participation des enfants et ce malgré le mauvais temps. Merci aux commerçants de notre commune et à Super U.

Un grand merci pour les participants adhérents ou non et aux enfants pour leurs sourires et leur accompagnement au cours de ces trois dernières années.



Les Ateliers de Musique

LES ATELIERS DE MUSIQUE

Pour sa première année, les ateliers ont clôturé le mois de juin par la Fête de la Musique. Dans une ambiance festive et conviviale, tous les enfants et les parents se sont réunis

autour d'un buffet-musical ! La banda, les Not' en Bull', tout jeune orchestre déambulatoire a animé la soirée avec brio.

Les enfants ont pu mettre leur talent en avant, en proposant un programme varié en soliste mais aussi en musique d'ensemble en réalisant à la fin de leur programme un boogie-woogie endiablé, alliant les pianos, les flûtes, les guitares et les percussions !

Vous avez pu les retrouver également tout au long de l'été dans tout le secteur, à Saint-Georges, Saint-Aignan et Monthou sur Cher pour animer les fêtes locales.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! La banda recrute toujours des musiciens à vents et percussions.

La rentrée prochaine s'annonce encore plus riche. En effet, les ateliers de musique s'ouvrent à d'autres instruments, les cuivres (trompette, trombone, tuba), saxophone, accordéon, et développent l'activité « chant » en créant un atelier éveil musical pour les 3/6 ans et une chorale enfants pour les 7/12 ans.

Les inscriptions auront lieu le mercredi 9 septembre aux Ateliers de Musique, 170 Rue Marcel Bisault, de 16h00 à 20h00 et les cours reprendront le lundi 14 septembre.

Pour tous renseignements : lesateliersdemusique@gmail.com ou musique41@gmail.com

Tél : 07 81 95 56 51 ou 06 76 78 20 15



L'Age d'Or



Nous avons continué à réunir nos adhérents tous les jeudis après-midi à la Salle des Fêtes pour leur faire profiter d'activités nombreuses et variées et à la pétanque les mardis et jeudis après-midi.

Passée la pause estivale, les activités reprendront en septembre : gymnastique, relaxation, yoga, anglais, dessin-peinture, chorale, informatique, qi-gong, dictée, randonnées pédestres.

Vous retrouverez toutes nos dates sur le programme de septembre.

Dès à présent, reprenez celles-ci :

- **Samedi 17 octobre** : Loto en soirée (Génération mouvement)
- **Dimanche 8 novembre** : Repas d'Automne.
- **Dimanche 18 novembre** : Festival des Chorales



L'alerte

De la gym pour tous à l'Alerte Saint-Georges

Le Club de Gymnastique l'Alerte propose un large choix d'activités, encadrées par des entraîneurs diplômés, pour toute la famille, de 3 mois à 99 ans. Pour les moins de trois ans, la 'Gym biberon' est un vrai moment de partage et de complicité entre parents et leurs enfants autour du trampoline, de la piscine à balles, du toboggan...

Doté du label 'petite enfance', le Club propose des parcours motricité et des jeux 'Baby Gym' (découverte du matériel et de la discipline gymnique) ainsi que des cours de Gymnastique Artistique pour les filles et les garçons de plus de 6 ans sans oublier les adultes avec le Fitness, le Renforcement Musculaire, la Zumba basée sur des exercices chorégraphiés, et une nouvelle activité de Gym Senior construite autour d'exercices pour développer l'équilibre et la mémoire, afin d'aider les anciens à prévenir les petits accidents de la vie quotidienne.

Rendez-vous au hall sportif de St-Georges ou sur <http://gym41.sportsregions.fr>

GAF : compétition pour les plus 'mordus'

A l'Alerte, des entraînements spécifiques sont destinés aux filles motivées par la compétition. L'année 2015 a été riche pour le Club : deux équipes 7-12 ans en finale nationale à Nantes en juin 2015, trois équipes 7-12 ans et 11 et plus en régionale en mars 2015, deux équipes 11-15 ans en régionale et les 11+ en finale à Crolles, dans l'Isère.



Le Club de Tir



Notre Société de tir de Saint-Georges se porte très bien, nous avons à ce jour 160 adhérents comprenant de nombreux compétiteurs.

Le premier semestre

2015 a très bien démarré. Notre équipe de jeunes tireurs est au complet avec certainement plusieurs sélections espérées au Championnat de France.

Nous avons également une nouvelle équipe de tireurs IPSC (parcours tir de vitesse et de précision) en nette progression, qui en ce moment est en cours de qualification.

Et toujours aussi dans le tir d'extrême précision « Benchrest » à moyenne et longue distance, deux de nos licenciés ont participé aux concours européens et seront probablement sélectionnés pour les championnats d'Europe 2016.

Bien sûr nous avons effectué en début d'année, notre traditionnelle Bourse, Militaria, à la salle des fêtes avec toujours un grand succès. Lors du grand week-end de Pentecôte, notre Société de tir a organisé une importante réunion amicale de tireurs venant de toute la France. A cette occasion, nous en avons profité pour faire découvrir notre région, dans des véhicules militaires US, tous les participants ont bien apprécié.

Notre association, organise également le samedi 12 septembre 2015 son assemblée générale. Toute personne intéressée est invitée à nous rendre visite, pour cela contacter le secrétariat du club.

Est prévue également l'Assemblée Générale du Comité Départemental de la FFTir à la Salle des fêtes de Saint-Georges, le samedi 26 septembre 2015.

Ping-Pong

Résultats 2^{ème} phase :

- 1^{ère} équipe : 3^{ème} d'Excellence (montée en Régional 3) (Du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2015)
- 2^{ème} équipe : 2^{ème} de D1 (maintien)
- 3^{ème} équipe : 8^{ème} de D2 (descente en D3)



La deuxième phase de la saison 2014/2015 s'est achevée pour le championnat avec des résultats dans l'ensemble très satisfaisants. Une nouvelle fois, nous allons retrouver le niveau régional et bien sûr nous essaierons de nous y maintenir le plus longtemps possible.

Côté sportif, notons aussi que nous avons réussi à nous qualifier pour la finale de la consolante de la Coupe du Loir-et-Cher (perdue 8 à 7). Bref un bilan sportif très positif pour cette année. Notre effectif actuel est de 50 licenciés dont plus de la moitié fait de la compétition.

L'année 2014-2015 restera donc une très bonne année et nous donnons déjà rendez-vous à tous les licenciés et tous les autres qui voudraient nous rejoindre, soit pour s'initier, soit pour s'améliorer début septembre.

Contacts :

Jean-Michel Janssens

Tél : 02 54 32 66 27 ou 06 71 10 01 71

Gilles Pellé

Tél : 02 54 32 02 85 ou 06 41 92 06 94

USSG

Une saison de foot qui se termine dans la bonne humeur...

Samedi 27 juin dernier, une trentaine d'équipes avait répondu présent pour le traditionnel **Tournoi de la Saint-Jean**. Un coup de chapeau aux jeunes seniors qui se sont investis pour la réussite de ce dernier rendez-vous de la saison, placé sous l'angle de la joie, de la bonne humeur et du sport.



Sur le plan des résultats sportifs, **l'équipe première a savouré sa montée en deuxième division !**

Une belle perspective pour la prochaine saison qui voit ses effectifs confirmés et la venue de nouvelles recrues.

Le président Jacques Chauvin et l'entraîneur Frédéric Perly ne cachent pas leur satisfaction et se fixent comme objectif en 2015-2016 de confirmer la première dans sa position et de faire progresser la réserve !

Les jeunes pousses ne sont pas en reste. Avec la complicité de Maxime Garel et des différents responsables d'équipe, elles souhaitent faire parler d'elles la saison prochaine ! La création d'une équipe U15/U18 reste d'actualité ...

Si vous souhaitez rejoindre l'USSG, vous pouvez contacter :
Frédéric Perly (06.71.61.56.88) pour les Seniors,
et Maxime Garel (06.26.75.07.66) pour les Jeunes

L'USSG remercie chaleureusement Jacky Louet qui souhaite profiter de sa retraite bien méritée. On sait pouvoir compter sur lui pour continuer à apporter son soutien à l'USSG !

Loto d'automne de l'USSG le 7 novembre 2015 à la Salle des Fêtes



Judo Club



Le Judo Club, fort de ses 194 licenciés, se porte bien. Cette année encore, nous avons connu de très bons résultats. Nous avons 3 dojos (Thésée, Montrichard et St-Georges), où nous pratiquons bien sûr le judo, mais aussi le ju-jitsu, le figthing, le Ne waza, le taiso ainsi que le self défense féminin. Ces cours sont donnés par 3 professeurs. Les féminines représentent 33 % des licenciés, elles sont présentes dans toutes les disciplines et à tous les niveaux. Notre Club est le 3^e du département. Nous avons 10 licenciés, ceintures noires qui sont prêts à vous aider à faire vos premiers pas.

Venez essayer !... Durant le mois de septembre vous avez la possibilité de bénéficier de 2 séances d'initiation gratuite !



www.judoclub-stgeorgessur-cher.fr
jcstgeorges41@orange.fr

Une commission Jeune a été créée ainsi qu'une commission animation afin d'optimiser la répartition des tâches.

Les créneaux d'entraînement sont tous maintenus, à savoir :

- **Pour les jeunes** les lundis, mercredis et vendredis à St-Georges (répartis en 2 groupes selon l'âge et le niveau)

- **Pour les adultes**, les lundis à St Georges, les mardis et mercredis à l'ECS de Montrichard

Nous serons heureux de vous accueillir dès septembre pour vous faire partager le plaisir de nos terrains de badminton.

La Plume Tourangelle



Le badminton c'est "5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion"...

Une année s'achève mais le club de badminton de St Georges repart pour une nouvelle édition en septembre avec une toute nouvelle équipe.

François Pajot reconduit son mandat de président et sera entouré de Mickaël Ascoet (trésorier), Anne Mathon (trésorière adjointe), Thomas Gautier (secrétaire) et Cécile Riglet (secrétaire adjointe).

Hand Ball les Dragons



C'est reparti pour les Dragons handball...

Notre assemblée générale du club a eu lieu le **jeudi 18 juin**. Cette saison pleine de rebondissements a été positive pour l'ensemble des membres.

C'est dans la bonne ambiance habituelle que nous avons élu un nouveau bureau avec de nouvelles ambitions : créer une équipe senior loisir et lier des ententes avec les clubs mitoyens de St Georges. Le but étant de constituer une équipe senior masculine et une équipe moins de 10 en vue des championnats.

L'équipe loisir senior est constituée d'hommes et de femmes, âgés de plus de 16 ans, de différents niveaux. C'est un handball où le sport se mêle à la convivialité, au partage et à la détente, sans objectif de performance.

A ce jour, le créneau hebdomadaire n'a pas encore été défini avec l'ensemble des associations mais nous serions heureux de vous accueillir dès à présent pour vous donner plus d'informations et essayer !

Nous espérons également retrouver très prochainement nos partenaires qui nous ont bien aidé financièrement et qui contribuent à la pérennité de nos petites associations. Alors longue vie aux Dragons et à bientôt



Sur la photo : Eva Mellot, présidente du club ; Benjamin Vincent et Xavier Blanchard, trésoriers ; Elodie Blin et Frédérique Gaudin, secrétaires.

Tennis Club

La saison tennistique s'est achevée avec de nombreux évènements :



- Notre soirée qui a fait danser plus de 130 personnes (merci aux membres du bureau pour l'organisation)
- Le tournoi « Marcel Bedu » a vu gagner cette année Samir Djaffer devant Frédéric Meyfroot
- Championnat d'été : Maintien de nos équipes dans leurs différentes poules
- Stage d'été fin juin/début juillet

Créneaux horaires concernant les cours 2015/2016 :

- Pour les enfants :

Mardi de 17h00 à 20h00 à St-Georges
Mercredi de 14h00 à 17h00 à St-Georges
Samedi de 09h00 à 13 h00 à St-Georges

- Pour les adultes :

Mercredi de 20h00 à 22h00 à St Georges
Lundi de 19h00 à 22h00 à la salle communautaire de Pontlevoy
Samedi de 09h00 à 12h00 à Pontlevoy
- Le tennis « loisir » se déroulera les lundis et jeudis matin

*** A vos agendas :**

- 20 ans du club avec une journée champêtre le samedi 19 septembre aux abords des terrains de tennis (renseignements et réservations auprès des membres du bureau)
 - Assemblée générale le vendredi 25 septembre à 19h30 (présence souhaitable)
 - Journée vendange - début octobre
- Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager d'agréables moments sportifs, de convivialité, de bonne humeur, ou même, juste faire un essai, contactez-nous!

Président :

Alain Borie : 02.54.32.95.54/ 06.73.75.63.88

Vice-Président :

Antoine Piron : 02.54.32.74.45 / 06.83.44.91.50

Mail : tcsq41@live.fr



État civil

Les Naissances

9 mars : Faustin LELOUP
7 avril : Joséphine RENAUDIE
26 avril : Gabriel BOISSÉ
11 mai : Léa FOUQUET
12 mai : Lucas FLORENDEAU
18 juin : Lise GUERIN
19 juin : Gabin CHASSAING
6 août : Lily BOURCIER

Les Mariages

9 mai :
Solène NEGRE et Dimitri HANSER
27 juin :
Richard BIDDISCOMBE et Louis DIDIER
11 juillet :
Bernard CLICHY et Odile TOURRET
1^{er} août : Yann CHAMART et Nathalie LEGRAND
15 août : Kévin CHAPRON et Stéphanie JARRIAULT

Les Décès

21 février : Michel LATELLIER - 71 ans
23 février : Madeleine LETELLIER
née BUARD - 83 ans
27 février : Gabrielle LAROSE
née GUÉRIN - 91 ans
22 mars : Madeleine CHEVAILLER
née RIMBAULT - 100 ans
5 avril : Pierre MOREAU - 85 ans
7 avril : Simone BARILLET
née GAUDION - 87 ans
13 avril : Carmen ALLION
née CLÉMENT - 88 ans
15 mai : Suzanne MINIER
née GLAUTHLIN - 93 ans
25 mai : Jean DELALEU - 81 ans
28 mai : Paulette MACÉ
née BROCHERIOUX - 74 ans
30 mai : Michel MARTIN - 66 ans
7 juin : Roger TURPIN - 97 ans
14 juin : Huguette GUICHART
née PETER - 88 ans
2 juillet : Maurice CHAPELOT - 94 ans
14 juillet : Geneviève PLACE née
DUPONT - 78 ans
31 juillet : Christine BONNIGAL
née MARCHESSEAU - 56 ans
2 août : André LEFAY - 95 ans
4 août : Simone BAUMGARTNER
née RAGUET - 93 ans

Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :
www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde Resogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :
appelez le 3237 (24h/24)

Dates à retenir

• 05/09/2015

Forum des Associations
(Hall sportif)

• 13/09/2015

Randonnée des vendanges
(comité d'animation)

• 03/10/2015

Confrérie des vigneronns des coteaux du Cher*

• 10/10/2015

Repas des Anciens*

• 11/10/2015

Déjeuner dansant des donneurs de sang*

• 11/10/2015

Bourse aux vêtements des Timoun
(Hall sportif)

• 17/10/2015

Loto Age d'or*

• 24/10/2015

Miss Touraine*

• 07/11/2015

Loto Foot*

• 14/11/2015

Chorale ACHORA*

• 20/11/2015

Couscous USEP Gai Savoir*

• 27, 28 et 29/11/2015

Pièces de Théâtre du Souffleur Endormi*

• 06/12/2015

Marché de Noël - Hall sportif

* salle des fêtes de St-Georges-sur-Cher

Repas des anciens

Le samedi 10 octobre 2015, les membres du Conseil Municipal, du CCAS ainsi que le personnel municipal accueilleront à la salle des fêtes toutes les personnes de plus de 75 ans demeurant sur la commune, le temps d'un repas festif.

Si vous avez plus de 75 ans et si vous n'avez pas reçu fin septembre votre invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie (02 54 32 30 19) pour l'édition 2015.

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le bulletin annuel paraîtra début janvier 2016. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 15 octobre 2015** à l'adresse :
mairie.st.georges41@wanadoo.fr